

Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LE PHÉNIX, tenue le mardi 24 octobre 2023, à 13 h, au Centre d'éducation des adultes Le Phénix situé au 1088, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

Sont présents :

BELLEMARE, Simon-Pierre	représentant du personnel professionnel
BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
BUSSIÈRES, Mylène	représentante des groupes communautaires
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
RICHARD, Andrée-Anne	représentante du personnel enseignant
ST-PIERRE, Paule	représentante du personnel enseignant
VACHON, Sylvie	représentante du personnel de soutien

Est également présent :

Joël Garneau,
directeur

Sont invités :

Jocelyne Boivin,
directrice adjointe
Michel Desaulniers,
agent de développement
Lyne Kelly,
gestionnaire
d'établissement
Mélanie Paquette
conseillère pédagogique

Sont absentes :

Cassandra Bui,
représentante des
groupes communautaires
Véronique Desgagnés
directrice adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Joël Garneau propose à tous les membres de se présenter brièvement afin d'ouvrir la rencontre. À la suite de ce tour de table, il ouvre l'assemblée à 13 h 14.

C.E.-90-23-24-476 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, madame Sylvie Vachon en propose l'adoption et monsieur Steve Ouellet l'appuie, celui-ci est par la suite adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023;

4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023;
5. Intervention du public;
6. Rappel sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (Loi 180);
7. Rappel des règles de régie interne du conseil d'établissement;
8. Rappel des règles de délibérations du conseil d'établissement;
9. Adoption des règles d'élection du président du conseil d'établissement;
10. Nomination de représentants des groupes communautaires ou socioéconomiques;
11. Nomination des membres représentant le personnel et des membres représentant les élèves du Centre;
12. Élection du président et vice-président, du trésorier et nomination de la secrétaire du conseil d'établissement (art.26 et 28);
13. Formulaire de renseignements nominatifs et dénonciation d'intérêt, s'il y a lieu (art.70);
14. **Volet information :**
Direction de l'établissement
 - Information de la direction
 - Calendrier scolaire 2024-2025
 - État financier du budget 2023-2024
 - Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement
15. **Volet décision :**
 - 15.1 Calendrier des séances (adoption);
 - 15.2 Utilisation des locaux (approbation);
 - 15.3 Activités éducatives (approbation);
 - 15.4 Rapport financier du conseil d'établissement 2022-2023 (adoption);
 - 15.5 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024 (adoption);
 - 15.6 Budget prévisionnel du Centre 2023-2024 (adoption);
 - 15.7 Rapport annuel de la direction 2022-2023 (adoption);
 - 15.8 Rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023 (adoption);
 - 15.9 Projet éducatif 2023-2027 (adoption);
 - 15.10 Programme de services complémentaires et particuliers 2023-2024 (approbation);
 - Offre de service à l'éducation des adultes;
 - Offre de service en formation grand public;
 - Programme d'accompagnement des élèves;
16. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
17. Levée de l'assemblée.

C.E.-90-23-24-477 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 JUIN 2023

Madame Sylvie Vachon propose l'adoption du procès-verbal du 6 juin 2023; celui-ci est adopté à l'unanimité.

**4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 6 JUIN 2023**

Monsieur Joël Garneau fait un suivi concernant le dernier procès-verbal. Il mentionne qu'une correction a été apportée au prix du manuel « Offre de service FG » et que le « Code de vie – cellulaire en classe » a été lancée. Il mentionne également qu'une conférence a été donnée en septembre dernier pour y sensibiliser les élèves.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Monsieur Joël Garneau mentionne qu'Isabelle Lefebvre sera la représentante des élèves au conseil d'établissement pour cette année. Elle sera présente lors de la prochaine rencontre du mois de décembre.

**C.E.-90-23-24-478 6. RAPPEL SUR LES FONCTIONS ET POUVOIRS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LOI 180)**

Monsieur Joël Garneau résume le document portant sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement qui fut acheminé par courriel lors de la convocation. Monsieur Garneau profite de l'occasion pour faire la distinction des termes Adopter et Approuver. Il est proposé par Sylvie Vachon, et résolu à l'unanimité, d'accepter les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement telles que présentées.

**C.E.-90-23-24-479 7. RAPPEL DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Joël Garneau présente le document qui avait été envoyé par courriel lors de la convocation et demande aux membres d'en faire la lecture. Le document est le même qu'en 2022-2023. Une correction est demandée à l'article 23 sur le remboursement des frais de fonction. Les frais sont maintenant de 0,595\$ du kilomètre. Il est proposé par madame Stéphanie Boucher, et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement adopte les règles internes pour l'année 2023-2024.

**C.E.-90-23-24-480 8. RAPPEL DES RÈGLES DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le document ayant été transmis électroniquement lors de la convocation à ladite rencontre, il est proposé par madame Paule St-Pierre, et résolu à l'unanimité, d'adopter les règles de délibérations telles que présentées pour l'année scolaire 2023-2024.

**C.E.-90-23-24-481 9. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION DU
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Mylène Bussièrès, présidente, fait la lecture du document en titre et en explique le contenu. Considérant l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique concernant les règles d'élection du conseil d'établissement, il est proposé par madame Paule St-Pierre, et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement adopte les règles d'élection telles que présentées pour l'année scolaire 2023-2024.

10. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES COMMUNAUTAIRES OU SOCIOÉCONOMIQUES

Monsieur Joël Garneau demande à Mylène Bussièrès de se présenter à titre de représentante des groupes communautaires ou socioéconomiques et d'expliquer son mandat au sein de l'organisme. Madame Cassandra Bui étant absente pour la première rencontre se présentera lors de la rencontre de décembre. Ces deux candidates représentant les groupes communautaires sont nommées et acceptées à l'unanimité par les membres du conseil.

11. NOMINATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL ET DES MEMBRES REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES DU CENTRE

Les membres représentant le personnel du Centre sont :

Pour le personnel enseignant :

Stéphanie Boucher, Steve Ouellet et Andrée-Anne Richard. Quant à Paule St-Pierre, c'est une première année de mandat.

Pour le personnel de soutien : Sylvie Vachon est nommée.

Pour le personnel professionnel : Simon-Pierre Bellemare prend la relève du mandat laissé vacant par le départ d'Adeline Massaro.

La représentante d'élèves : Isabelle Lefebvre

12. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT, DU TRÉSORIER ET NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 26 ET 28)

Il est accepté à l'unanimité que monsieur Joël Garneau soit le président d'élection. Madame Mylène Bussièrès agira à titre de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

Madame Cassandra Bui agira à titre de vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

Les membres proposent que madame Lyne Kelly agisse à titre de trésorière et que madame Marie-Josée Robitaille agisse à titre de secrétaire pour l'année scolaire 2023-2024. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

13. FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS, SIL Y A LIEU (ART. 70)

Monsieur Joël Garneau explique le formulaire en titre afin que les membres puissent le remplir durant la rencontre.

14. VOLET INFORMATION

Direction de l'établissement :

- **Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau fait le portrait de la clientèle à ce jour; 1159 élèves fréquentent notre Centre. Aussi, il explique l'organisation scolaire actuelle qui dénombre une augmentation des ETP de 6,3%. Il mentionne que les groupes sont à pleine capacité et qu'une liste d'attente est en vigueur pour la FGA. Il informe que les cours du soir en français ont été annulés à cause du nombre d'élèves inscrits. Le secteur jeune va très bien, les 4 classes sont de retour cette année. Pas beaucoup d'élèves pour le groupe de la Parenthèse, mais les demandes de référencement devraient augmenter après le premier bulletin. Il informe l'arrivée d'un nouveau TES: Emmanuel Moreau. Concernant le SAEC, il informe que monsieur Michel Desaulniers viendra faire une présentation au courant de la rencontre. La Mesure 15 025 est à valider « Partir du bon pied » pour un montant de 39 910\$. Une nouvelle conseillère pédagogique en FGA est annoncée: madame Mélanie Paquette en remplacement d'Adeline Massaro et une nouveauté cette année, madame Josée Bertholet, surveillante d'élèves. Plusieurs événements sont à venir dont l'Oktoberfest, les repas chauds du mercredi au Bistro en partenariat avec La Baratte et la Fripnix qui est de retour tous les mardis en collaboration avec l'ISP.

- **Calendriers scolaires 2024-2025**

Monsieur Joël Garneau mentionne que le calendrier a été présenté et accepté par le Comité de participation du Centre. Il informe que les calendriers 2025-2026 et 2026-2027 seront présentés au conseil d'établissement l'an prochain en 2024-2025.

- **État financier du budget 2023-2024**

Madame Lyne Kelly explique le budget d'opération du Centre pour l'année 2023-2024. Elle mentionne qu'étant donné que le budget est calculé selon les ETP d'il y a 2 ans nous aurons un budget déficitaire pour cette année.

- **Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement**

Monsieur Joël Garneau explique que tous les nouveaux membres du conseil d'établissement doivent visualiser la formation obligatoire, élaborée par le ministère de l'Éducation, afin d'exercer pleinement leur rôle au sein du conseil d'établissement.

15. VOLET DÉCISION

C.E.-90-23-24-482

15.1. Calendrier des séances (adoption)

Il est proposé par madame Stéphanie Boucher et adopté à l'unanimité les dates suivantes :

12 décembre 2023, 13 février 2024,
23 avril 2024 et 4 juin 2024.

C.E.-90-23-24-483

15.2. Utilisation des locaux (approbation)

Monsieur Joël Garneau informe des utilisations de locaux à l'intérieur du Centre pour l'année 2023-2024 :
Laura Lémerveil utilise certains locaux au rez-de-chaussée, ainsi les Cadets à raison d'un soir par semaine. Compte tenu des rénovations effectuées à Rochebelle, les équipes sportives utiliseront le gymnase à raison de 4 soirs par semaine. Le CPE aux Mille-Pattes utilise également certains de nos locaux. Il est proposé par monsieur Steve Ouellet que le conseil d'établissement approuve les prêts de locaux du Centre pour l'année scolaire 2023-2024.

C.E.-90-23-24-484

15.3. Activités éducatives (approbation)

Monsieur Joël Garneau mentionne quelques activités éducatives qui auront lieu au courant de l'année, mais celles-ci ne concluent pas notre liste de choix d'activités pour 2023-2024. Il est proposé par madame Sylvie Vachon et approuvé unanimement, le choix des activités éducatives pour l'année scolaire 2023-2024.

C.E.-90-23-24-485

15.4. Rapport financier du conseil d'établissement 2022-2023 (adoption)

Madame Lyne Kelly mentionne que le budget initial pour le conseil d'établissement 2022-2023 était de 1 000 \$. De ce montant 873 \$ a été dépensé. Elle indique qu'il n'est plus possible de reporter le solde de l'année précédente à l'année d'après, mais que les fonds restent tout de même à l'interne.

Il est proposé par madame Stéphanie Boucher, et résolu à l'unanimité, d'adopter le rapport financier 2022-2023.

C.E.-90-23-24-486

15.5. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024 (adoption)

Madame Lyne Kelly mentionne que le budget initial du conseil d'établissement 2023-2024 est de 1 000 \$. Il est proposé par madame Sylvie Vachon, et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024.

C.E.-90-23-24-487

15.6. Budget prévisionnel du Centre 2023-2024 (adoption)

Madame Lyne Kelly dépose le budget prévisionnel de fonctionnement 2023-2024 et fait un survol des revenus et dépenses. Il est proposé par madame Andrée-Anne Richard, et résolu à l'unanimité que le budget annuel 2023-2024 de l'établissement soit adopté, selon le document déposé au montant de 8 160 807 \$.

C.E.-90-23-24-488

**15.7. Rapport annuel de la direction 2022-2023
(adoption)**

Monsieur Joël Garneau présente le rapport aux membres et propose une pause de 5 minutes avec lecture de celui-ci. Une correction est demandée au niveau des ETP en formation à distance pour 41. Monsieur Garneau propose un délai de 3 semaines aux membres pour une lecture complète et s'il y aurait des corrections à y apporter avant de le déposer sur notre site web. Il est proposé par madame Sylvie Vachon, et adopté à l'unanimité, l'adoption du rapport annuel de la direction 2022-2023.

C.E.-90-23-24-489

**15.8. Rapport annuel du conseil d'établissement
(adoption)**

Monsieur Joël Garneau présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023. Monsieur Steve Ouellet en propose l'adoption. Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

C.E.-90-23-24-490

15.9. Projet éducatif 2023-2027 (adoption)

Madame Jocelyne Boivin présente le nouveau projet éducatif 2023-2027. Elle mentionne qu'une conférence a été offerte lors de la journée pédagogique du mois d'août pour compléter le tout. La prochaine étape sera le dépôt du plan d'action qui devrait être réalisé à la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Il est proposé par madame Stéphanie Boucher, et adopté à l'unanimité, l'adoption du projet éducatif 2023-2027.

C.E.-90-23-24-491

**15.10. Programme des services complémentaires
et particuliers 2023-2024 (approbation)**

Considérant l'article 88 de la Loi sur l'instruction publique; selon lequel, sur proposition du directeur du Centre, le conseil d'établissement approuve la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers et d'éducation populaire visés par le régime pédagogique et déterminés par le Centre de services scolaire ou prévus dans une entente conclue par ce dernier; il est proposé par madame Sylvie Vachon et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement approuve les points suivants tels que présentés pour 2023-2024 :

- *Offre de service à l'éducation des adultes*

Madame Mélanie Paquette présente la mise à jour des cours offerts en FGA et en FAD. Elle mentionne l'ajout d'un cours d'arts en 4^e secondaire.

- *Offre de service en formation grand public*

Monsieur Michel Desaulniers agent de développement présente les cours offerts à l'automne. Seulement le groupe de iPad n'a pas démarré. Dû à la forte demande pour le cours de iPhone, un deuxième groupe a été ajouté.

- *Programme d'accompagnement des élèves*

Monsieur Joël Garneau présente le document qui se veut un document de consultation. Il mentionne que la section « psychoéducateur » sera retirée dans la nouvelle version.

16. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Nil

C.E.-90-23-24-492 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Mylène Bussièrès que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 15 h 18.

Présidente

Directeur